

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **33 (1897)**

Heft 13

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXIII^{me} ANNÉE

N^o 13



BIENNE

1^{er} Juillet 1897

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — M. Jules Paroz. — Circulaire de la Société pédagogique vaudoise. — L'école pratique et littéraire féminine de Milan. — Réorganisation des écoles normales du canton de Berne. — Chronique scolaire. — Partie pratique.



JULES PAROZ

Ancien directeur d'école normale, auteur de l'Histoire universelle de la pédagogie

JULES PAROZ

M. Jules Paroz, ancien directeur de l'école normale évangélique de Peseux, auteur de l'*Histoire universelle de la pédagogie*, est né au Fuet, petit hameau de la paroisse de Tavannes, dans le Jura bernois, le 2 juin 1824. Son père, qui était agriculteur, avait, avant son mariage, tenu pendant quelques hivers l'école au Fuet, à Reconvillier, à la Heutte. C'était un paysan instruit pour l'époque, qui aimait ses enfants et qui, pendant les longues soirées d'hiver, les prenait avec lui sur le grand poêle de molasse et leur racontait toutes sortes d'histoires et de récits, cherchant à éveiller leur intérêt, à développer leur intelligence, et à leur inculquer les principes fondamentaux de la morale et de la religion.

A 16 ans, le jeune homme fut placé à Nods, chez M. le pasteur Besson pour y faire son instruction religieuse et y fréquenter l'école du village, qui passait pour une des meilleures du Jura. C'est le séjour de Nods qui décida de la voie que M. Paroz allait suivre et qu'il n'a jamais abandonnée. « Au cours de mon instruction religieuse, je compris, dit-il, que la religion n'était pas, comme je l'avais cru jusqu'alors, un simple recueil de dogmes et de préceptes moraux, mais avant tout une vie nouvelle venant d'en haut et pénétrant l'être tout entier, et elle est demeurée depuis pour moi, en se développant et en se modifiant; une force morale et une lumière dans mon chemin. »

De retour au Fuet au bout d'une année, le jeune homme voulut remplacer dans le travail des champs son père infirme et malade. Mais les parents, qui connaissaient ses goûts et qui désiraient lui choisir une vocation plus facile que la leur, l'envoyèrent en octobre 1841 à l'école normale de Porrentruy. Il fut reçu sur la recommandation de M. le pasteur Besson de Tavannes et ne tarda pas à rattraper ses condisciples qui avaient commencé les cours au printemps. En juin 1844, il reçut son brevet d'instituteur primaire et deux mois plus tard, il était nommé instituteur de la classe supérieure des garçons de Sonvillier.

L'année suivante il fut rappelé en qualité de maître à l'école normale de Porrentruy avec 15 heures de leçons par semaine. Le jeune maître employait son temps à préparer ses cours et à compléter son instruction. Il avait la bonne fortune d'avoir deux bibliothèques à sa disposition et d'être conseillé par deux hommes éminents, Alexandre Daguet, alors directeur de l'école normale, et le savant géologue, Jules Thurmann.

« Les derniers temps de mon séjour à Porrentruy furent troublés, dit-il, par des agitations politiques. Les élections du 5 mai 1850 ayant renversé le régime radical, les catholiques du Jura qui avaient contribué à ce résultat obtinrent la suppression de l'école normale mixte et son remplacement par une école catholique avec deux années d'études. J'étais par là congédié sans compensations avec ma femme et mes deux petits enfants. »

Le jeune maître eut bientôt pris un parti. Il était résolu d'aller fonder, dans son village natal, une petite école normale pour les instituteurs de la partie protestante du Jura, quand on vint lui offrir la direction d'une école secondaire de filles qu'on allait créer à Berne. Le public religieux de Berne, ému des attaques auxquelles étaient soumises les idées chrétiennes, décida la fondation de la *Nouvelle école des filles* (octobre 1851) à laquelle vinrent plus tard s'ajouter des classes normales, le gymnase de Lerber, l'école normale du Muristalden.

La direction de l'école des filles ne fut pas chose aisée dans les premières années. Les adversaires ne manquaient pas et ils profitaient de chaque occasion pour attaquer l'établissement et ses organes. Un beau jour, M. Paroz se trouva avoir 52 procès sur les bras. Heureusement qu'ils tombèrent tous à l'eau et avec le temps les luttes s'apaisèrent.

Berne fut la véritable école de pédagogie de M. Paroz. C'est là qu'il se familiarisa avec les méthodes d'enseignement et qu'il se mit à étudier Pestalozzi, Cramer, Ch. de Raumer, etc. Il avait commencé à Porrentruy la publication de l'*Educateur populaire*, le premier journal d'éducation dans la Suisse romande. Il la reprit à Berne en 1853 et la continua jusqu'en 1858. Il collabora aussi à l'*Ecole normale* de Pierre Larousse et fournit à cette importante revue des articles remarquables sur l'histoire de la pédagogie.

Vers la même époque il combattait l'usage des cathéchismes dans l'enseignement religieux et proposait de leur substituer l'histoire sainte. Aujourd'hui le respectable vieux système, qui avait duré trois siècles et qui était approprié à son temps, a disparu.

Les études pédagogiques de M. Paroz éveillèrent en lui le besoin de répandre la pédagogie pestalozzienne dans la Suisse française par la création d'une école normale évangélique. M. Monnier, directeur de l'instruction publique de Neuchâtel, avait accueilli favorablement un projet que lui avait présenté M. Paroz. Mais l'affaire échoua. Elle fut reprise plus tard par des hommes qui avaient compris l'importance d'une semblable institution, par

le doyen Du Pasquier, le professeur Frédéric Godet, Félix Bovet, Frédéric de Perregaux, Georges Berthoud et d'autres. Des comités se formèrent pour soutenir l'œuvre que M. Paroz allait entreprendre. M. Félix Bovet lui offrit des locaux à Grandchamp, entre Colombier, Boudry et Cortaillod et le 4 juillet 1866 le nouveau directeur d'école normale arrivait dans ce hameau retiré au bord de l'Areuse, à l'endroit où la rivière va se jeter dans le lac de Neuchâtel.

En 1873, l'école normale fut transférée à Peseux près Neuchâtel. Une société s'était formée et avait acheté la partie ouest du château de Peseux ainsi que des vignes avoisinantes. C'est là qu'existe encore l'école normale que M. Paroz a dirigée pendant 30 ans, soit jusqu'au 1^{er} septembre 1896. Plus de 350 élèves répandus aujourd'hui dans toutes les parties du monde ont été formés sous sa direction et se sont consacrés à l'enseignement ou à la prédication. Il ne peut être question de faire ici l'histoire des écoles normales de Grandchamp et de Peseux; ceux que la question intéresse trouveront dans le *Souvenir du 25^{me} anniversaire de l'école normale de Peseux* des détails circonstanciés à ce sujet.

M. Jules Paroz a publié :

1^o *Histoire universelle de la pédagogie*, qui a eu jusqu'ici cinq éditions françaises, deux en russe, à Moscou et à St-Petersbourg, deux en espagnol, en Espagne et dans la République argentine, deux en italien, à Milan et à Florence, et une en roumain;

2^o *Leçons de choses*, quatre éditions (M. Paroz avait déjà publié à Berne, en collaboration avec M. N. Jakob, des *Leçons d'intuition*);

3^o *L'école primaire*, cahiers de pédagogie d'après les principes de Pestalozzi;

4^o Diverses conférences et autres ouvrages pédagogiques, *La Bible en éducation*, *La famille*, *Les quatre tempéraments*, *Vie de Pestalozzi*, *De l'enseignement religieux dans les écoles*, etc.

Toutes les publications de M. Paroz ont un caractère instructif, éducatif ou religieux.

Après cinquante-deux ans consacrés à l'école, le vénérable vieillard qui fut notre directeur, a tenu à prendre une retraite bien méritée, heureux de laisser son école normale tant aimée entre les mains d'un de ses disciples. Aujourd'hui il habite dans la campagne du Trebbiolo, près de Florence, une agréable habitation que lui a offerte son gendre le Dr Comandi. Il a le grand bonheur de posséder auprès de lui sa chère épouse qui l'a constamment soutenu, consolé et fortifié au milieu des luttes et des difficultés. Il est entouré de l'affection d'enfants chéris et peut s'occuper utilement en surveillant l'école d'agriculture du Treb-

biolo, qui est une des branches du grand *Asile professionnel évangélique* que le Dr Comandi a créé à Florence, Via Aretina, 6.

Vivant sous un climat plus doux que les bords du lac de Neuchâtel, entouré de montagnes qui peut-être rappellent la Suisse, mais ne la remplacent pas, M. Paroz peut être assuré que lui aussi a tracé son sillon dans le vaste champ de l'histoire de l'éducation qu'il a si bien exploré. Si M. Paroz n'oublie pas l'*Educateur* dont il fut un des ouvriers de la première heure, il était juste que l'*Educateur* rendit hommage à cet homme d'école dont la foi, le désintéressement, le dévouement, le travail et le patriotisme ont été une des plus belles illustrations de notre chère devise « Dieu, Humanité, Patrie ».

H. GOBAT.

Circulaire de la Société pédagogique vaudoise

Trey, le 24 juin 1897.

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Quelques jours seulement nous séparent de notre assemblée générale, de notre fête annuelle. Nous venons vous adresser un appel chaleureux pour que vous y assistiez nombreux. La grande et belle manifestation de Payerne a montré au pays que nous formions un corps uni et fort; notre fête d'Aigle doit maintenir et affermir cette réputation. Notre devoir est de nous associer en grand nombre aux témoignages de reconnaissance que nous devons aux autorités cantonales qui, depuis notre dernière réunion, ont montré pour nous les dispositions les plus bienveillantes.

Notre réunion générale acquerra une importance toute particulière par l'intérêt que présentent les rapports qui y sont discutés et que vous recevrez dans quelques jours. Mesdames les institutrices ont le devoir de soutenir nombreuses les demandes d'amélioration dans les moyens d'enseignement des travaux à l'aiguille et tous, instituteurs et institutrices, nous devons, d'une façon ou d'une autre, participer à la discussion du travail très intéressant de notre collègue Desponds sur la question que les conférences de district ont déjà examinée cet hiver.

Nos collègues d'Aigle nous préparent une réception simple mais cordiale, et ils comptent voir arriver dans leur charmante cité une phalange nombreuse de régents et de régentes de toutes les parties du canton.

Nous rendons nos collègues attentifs aux bulletins que tous ont déjà reçus. Qu'ils se hâtent de les renvoyer à leur adresse s'ils veulent se procurer un logement. Aigle, comme toutes les petites villes, offre peu de ressources à cet égard; aussi le comité local ne s'engage-t-il à en procurer qu'aux seules personnes qui le lui auront demandé en temps utile.

Les rapports seront envoyés à tous les sociétaires dans les premiers jours de juillet. Une feuille indiquant les facilités de transport y sera contenue. *Les sociétaires sont priés de la coller au dos de leur carte de membre.* Les personnes qui auraient été oubliées voudront bien adresser une demande à M. Burdet à Aigle.

Les instituteurs qui désireraient profiter de leur séjour à Bex pour se rendre aux forts de Dailly et de Savatan, *doivent adresser une demande au Département militaire fédéral en envoyant leur livret de service.*

Nous vous donnons donc à tous, chers collègues, rendez-vous à Aigle les 9 et 10 juillet prochains.

Au nom du comité :

Le secrétaire,
E. SAVARY.

Le président,
F. CORNAMUSAZ.

L'Ecole pratique et littéraire féminine de Milan

Le véritable enseignement complémentaire n'existe pas encore en Italie. Il serait injuste, toutefois, de méconnaître les efforts tentés à Milan pour perfectionner et compléter l'éducation des jeunes filles. A Milan, cette capitale morale et intellectuelle de l'Italie, tous les esprits distingués s'intéressent vivement à l'enfance et à la jeunesse; l'initiative privée y a créé de nombreux établissements de bienfaisance, et l'un des plus importants est une école complémentaire pour les jeunes filles, qui porte le nom d'« Ecole pratique et littéraire féminine ». Cette institution fut fondée en 1870 par quelques professeurs faisant partie de la Ligue de l'Enseignement, en vue de donner aux jeunes filles qui avaient achevé l'école primaire des cours gratuits pour les perfectionner dans la connaissance de la langue maternelle et de la calligraphie, et leur enseigner le français, l'allemand, l'anglais, la comptabilité et le dessin. Peu à peu, on ajouta d'autres branches au programme : la géographie, l'histoire, l'arithmétique. Mais l'innovation la plus importante fut la fondation de sections pratiques. Les nécessités domestiques et sociales toujours croissantes, le besoin d'un enseignement pratique du dessin, le désir d'ouvrir aux jeunes filles des routes diverses dans le monde économique, déterminèrent le groupe des professeurs à créer ces sections. L'enseignement fut d'abord limité à la couture, à la broderie, aux ouvrages au crochet; puis, grâce à des dons, on institua des cours de cuisine et enfin un enseignement constituant un véritable apprentissage pour les carrières suivantes : confection de robes et vêtements, repassage, confection de feuilles et fleurs artificielles. Le fonds d'école, qui était de 100 fr. au début, s'élevait en 1889 à 22,658 fr., grâce aux subventions de l'Etat, de la Municipalité, de la Province et des particuliers. Les maîtres, tous munis de diplômes et enseignant dans des établissements publics de Milan, donnent leurs leçons gratuitement. Toutefois, depuis quelque temps, on leur offre une rétribution (100 à 150 fr.), mais à titre de gratification volontaire. L'école compte actuellement 400 élèves.

L'école a donné jusqu'à ce jour l'instruction et l'éducation morale à des milliers de jeunes filles de tous rangs, dont la majorité toutefois se recrutent dans les classes les moins favorisées. Ces jeunes filles, unies entre elles par le désir d'apprendre, contractent des amitiés solides et précieuses; elles se connaissent mieux et l'inégalité des conditions s'efface dans un sentiment de fraternité; elles portent dans leurs familles un courant bienfaisant de conciliation qui porte les riches à la philanthropie et fait disparaître la basse envie, les jalousies mesquines des déshérités, toujours tentés de regarder d'un œil d'envie les favoris de la fortune, sans faire néanmoins le moindre effort dans le but d'améliorer leur condition. En préparant par des études saines, par la pratique de quelques professions, un grand nombre de jeunes filles à mieux remplir la

haute et délicate mission de mère et d'éducatrice, l'école ne perd pas de vue un but plus modeste, celui de former de bonnes femmes de maison.

Ch. VIGNIER.

NB. — Ces renseignements devaient figurer dans le compte-rendu du congrès scolaire de 1896, à la fin du chapitre consacré à l'Italie (page 106); l'omission n'est imputable qu'à la seule inadvertance du rapporteur.

Réorganisation des écoles normales du canton de Berne

M. le député Tanner, président de la commission scolaire de la ville de Bienne, a été bien inspiré, lorsqu'il a déposé et développé, devant le Grand Conseil bernois, sa motion concernant la réorganisation des écoles normales de notre canton. La question mérite réellement d'être étudiée, et la grande majorité des instituteurs formés dans les établissements de l'Etat applaudissent à cette généreuse initiative.

Dans une assemblée bien revêtue, qui a eu lieu le 22 mai à la Tonhalle de Bienne, les instituteurs primaires et secondaires du Seeland, après avoir entendu les rapports de MM. Tanner et Reimann, députés, du Dr Jegerlehner, maître à l'école normale de Hofwyl, ont accepté à l'unanimité les conclusions présentées par un de leurs membres (M. Zigerli) à la réunion des délégués de la société cantonale (Lehrerverein) et adoptées par celle-ci. Ces conclusions ont été publiées par l'*Educateur* (n° 11). Notre revue a également reproduit les propositions émanant d'une conférence convoquée à Berne par la Direction de l'Instruction publique, conférence à laquelle assistaient les directeurs des écoles normales, les membres de la commission de surveillance et les inspecteurs scolaires de l'ancien canton. Des deux côtés, en haut comme en bas, on admet que nos « séminaires », tels qu'ils sont actuellement organisés, sont loin d'être parfaits; ils ne peuvent, en tous cas, pas soutenir la comparaison avec les établissements similaires des cantons de Zurich et d'Argovie, pour ne pas sortir de notre petit pays.

Les causes de cette infériorité sont multiples. Il y a d'abord et avant tout la question financière. Le grand canton de Berne, qui trouve moyen de dépenser environ 80,000 fr. par an pour son école vétérinaire (45 élèves, dont 19 Bernois), ne donne qu'à contre-cœur les 150,000 fr. que lui coûtent actuellement ses quatre écoles normales (250 élèves, presque tous ressortissants du canton). On distribue sans compter des primes aux grands éleveurs (140,000 fr. par an) et l'on est de mauvaise humeur toutes les fois qu'il s'agit, au Grand Conseil de Berne, de voter le budget des établissements destinés à former les éducateurs de notre jeunesse. On ne se fait pas une idée exacte de l'influence que le corps enseignant peut et doit exercer dans la société.

Et cependant, de toutes les professions qui ont un rapport direct avec la culture générale d'un peuple — et cette culture ne se mesure pas uniquement sur les bancs de l'école — en est-il une plus importante que celle d'instituteur?

Nous ne sommes plus au temps où il suffisait au pédagogue, préparé en toute hâte, d'en savoir « un peu plus long que les élèves » auxquels il s'adressait dans son enseignement dépourvu de méthode. La science de l'éducation, elle aussi, a fait des progrès. Il importe que ceux qui passent leur vie à former des citoyens utiles, des femmes pratiques et dévouées, soient eux-mêmes des hommes dans toute la force du terme. Nos instituteurs sont-ils bien et toujours ces hommes-là?

Nos écoles normales remplissent-elles complètement leur but ? Leur organisation est-elle irréprochable ? L'enseignement qu'on y donne répond-il en tous points à ce qu'on serait en droit d'en attendre ? Les jeunes gens et les jeunes filles qui sortent de ces établissements possèdent-ils toutes les qualités de l'esprit et du cœur indispensables dans l'accomplissement de la tâche qu'ils acceptent avec un si beau courage ? En un mot, ces pépinières de serviteurs utiles ne sont-elles pas susceptibles de perfectionnement ?

Dans l'ancien canton, on dit : *oui*. Direction de l'instruction publique, commission des écoles normales, directeurs, inspecteurs, instituteurs, tout le monde est d'accord ! Les opinions ne diffèrent qu'au point de vue des moyens. On admet généralement que l'Etat ne fait pas assez de sacrifices pour la formation de ses instituteurs : les maîtres de l'école normale sont trop peu rétribués ; les collections destinées à l'enseignement des sciences ne sont pas renouvelées ; les élèves ne peuvent, faute de crédits suffisants, être initiés aux méthodes nouvelles nécessitant l'emploi de moyens d'enseignement nouveaux. On demande comme maîtres des spécialistes qui soient en même temps des pédagogues accomplis. Ces professeurs modèles, appelés à faire des maîtres modèles, c'est l'Etat qui doit les former en déléguant à ses frais, dans les écoles supérieures de la Suisse et de l'étranger (écoles normales, universités, établissements spéciaux), des instituteurs désireux de poursuivre leurs études et de se consacrer ensuite à l'enseignement supérieur, et nous appelons ici enseignement *supérieur* celui qui s'adresse aux futurs instituteurs.

De nos jours, un industriel ne craint pas de s'imposer de lourds sacrifices pour obtenir un contre-maître capable, un chef d'atelier rompu aux détails de la fabrication ; il fait venir de loin des machines perfectionnées qui lui permettent de livrer plus vite et mieux. C'est le progrès. Ce qu'un simple industriel peut faire, dans l'intérêt de ses clients et dans son propre intérêt, l'Etat, grand dispensateur de l'instruction, ne pourrait-il le faire dans l'intérêt de toute une population ?

Lorsqu'il s'agit de donner à nos universités des professeurs distingués, on sait bien les découvrir ; ils coûtent par ci par là un peu cher ; mais cela ne fait rien : nos futurs médecins, pasteurs, pharmaciens, vétérinaires, avocats et notaires nous rendront au centuple les sacrifices que nous faisons pour eux. Les régents, c'est une autre affaire, ils en savent toujours assez pour apprendre à lire à nos enfants !

Ce qu'on réclame à grands cris dans les cercles pédagogiques de l'ancien canton, c'est la suppression ou tout au moins la réduction de l'*internat* et le transfert de l'école normale de la campagne à la ville.

Comment donc ? On veut que les instituteurs transforment, renouvellent, améliorent la société, et on ne leur reconnaît pas le droit d'étudier cette société ? Ils doivent former des hommes et on les traite comme de petits écoliers jusqu'à l'âge de 19 ou 20 ans, les privant de tout contact avec leurs semblables. On veut qu'ils se mettent à la tête de toutes les initiatives qui ont pour but le bonheur de l'humanité, et ils n'ont aucune idée de la vie et de la réalité.

Le jeune homme qui sort de l'école normale est craintif, gauche, maladroit ; il ne sait pas se présenter ; il est incapable de s'imposer une ligne de conduite ; il n'est pas indépendant ; son caractère n'est pas formé et il a la prétention de former le caractère de ses élèves. La manie d'enfermer les futurs éducateurs de la jeunesse dans des cloîtres ou des casernes n'est plus de notre temps.

Voilà, en quelques mots l'opinion de nos collègues de langue allemande.

Quelle sera, dans les débats qui vont s'ouvrir, l'attitude du corps enseignant jurassien ? Car enfin, la question de la réorganisation des écoles normales ne peut le laisser indifférent.

Nous serions surtout curieux de savoir ce que nos collègues pensent de l'étrange décision prise au début de cette année par la commission de surveillance de l'Ecole normale de Porrentruy, de faire rentrer sous le régime de l'internat les élèves de 1^{re} classe qui, jusqu'ici, avaient leur pension et leur chambre en ville.

Bienne, 3 juin 1897.

Albert BAUMGARTNER.

P. S. — La question soulevée plus haut a été discutée tout dernièrement par les synodes libres de Neuchâtel et de Moutier; elle sera traitée, nous l'espérons, dans tous les synodes du Jura. Les journaux politiques de la contrée publient des articles pour et contre l'internat, pour et contre l'organisation actuelle de l'Ecole normale de Porrentruy. N'eût-il pas été préférable de s'en tenir, pour le moment du moins, à un échange de vues *dans notre organe*? Il s'agit avant tout d'une *question pédagogique* dont la solution intéresse plus particulièrement le corps enseignant. Entendons-nous d'abord, avant de soumettre le cas au grand juge qui s'appelle l'opinion publique! A. B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **Une nouvelle histoire de la Suisse.** Un nouvel historien, nous serait-il né? Nous en jugerons prochainement en lisant l'*Histoire de la Suisse au XIX^{me} siècle* (1798—1897), ouvrage qui sera mis prochainement sous presse, à ce que nous apprenons et qui paraîtra dans quelques mois en livraisons richement illustrées.

L'auteur? C'est M. Alexandre Gavard, professeur à Genève, député au Conseil des Etats, ancien rédacteur de l'*Educateur*, un des hommes les mieux qualifiés pour mener à bien une pareille œuvre.

L'éditeur? C'est M. F. Zahn, de la Chaux-de-Fonds, l'intelligent initiateur auquel nous devons tant de publications distinguées qui font honneur à la librairie suisse. C'est dire que cette entreprise sera couronnée de succès et rencontrera dans le public le meilleur accueil. GR.

BERNE. — **Synode libre de Moutier.** Une cinquantaine d'institutrices et d'instituteurs assistaient le 13 juin, à Mervelier, à la réunion du synode libre de ce district. Elle était présidée par M. Schneiter, instituteur.

M. F. Schwarz, négociant à Tavannes, a présenté un rapport et des conclusions sur la suppression de l'externat à l'école normale de Porrentruy. Les applaudissements qui à maintes reprises ont souligné l'exposé de M. Schwarz, nous ont convaincu que cette question intéressait à un haut degré le corps enseignant. Pour M. Schwarz, la suppression de l'externat dont profitaient les élèves de 4^{me} année à l'école normale de Porrentruy a été une faute. Au lieu de supprimer l'externat, il faut le réclamer pour toutes les classes normales et annexer une section pédagogique à l'école cantonale, comme on l'a fait à Soleure, à Coire, à Neuchâtel. L'internat est une vieillerie qui nous a été léguée par le moyen âge. Il est peu propre à former le caractère des jeunes gens, à leur donner le sentiment de leur indépendance et de leur valeur personnelle. Le synode de Moutier se mettra en relation avec les autres synodes jurassiens, avec nos députés au Grand Conseil, avec la Société des instituteurs bernois pour réorganiser notre système de formation des instituteurs. M. Gobat, inspecteur, signale les difficultés pratiques et législatives du projet de M. Schwarz.

Il critique au point de vue pédagogique et hygiénique les bâtiments qui à Porrentruy donnent asile à l'école normale. Il recommande une école normale unique, à deux sections, à établir à Delémont, suivant le projet de M. Xavier Stockmar. Les élèves-instituteurs feraient un cours d'études de trois années à Delémont et passeraient ensuite à l'université de Berne, comme leurs collègues allemands.

Voici les conclusions adoptées par l'assemblée :

« Considérant que la suppression de l'externat à l'école normale est un recul ; que cette suppression, s'étant faite sans consultation préalable ni des synodes libres, ni du synode cantonal, constitue un grave préjudice à nos synodes et une atteinte aux droits du corps enseignant jurassien ; que dans le Jura, le besoin d'une instruction plus solide, d'une éducation plus libérale pour nos instituteurs est aussi impérieux que dans l'ancien canton ; que la motion Tanner vise le Jura au même titre que l'ancienne partie du canton ; le synode libre de Moutier décide :

1^o de prier, par l'intermédiaire du *Lehrerverein*, la Direction de l'éducation de bien vouloir étudier la question de la formation des instituteurs pour le Jura dans les mêmes conditions que pour l'ancien canton, celle de la fusion de l'école normale avec l'école cantonale de Porrentruy, cette fusion ne présentant pas les difficultés financières que la Direction susmentionnée a rencontrées pour la création de la section pédagogique projetée au gymnase de Berthoud, ou éventuellement de prendre en considération le transfert des deux écoles normales jurassiennes à Delémont ;

2^o de s'adresser à la députation jurassienne la priant de prendre en mains la cause du corps enseignant jurassien lorsque le Grand Conseil sera nanti des propositions du gouvernement donnant suite à la motion Tanner ;

3^o d'inviter les autres synodes libres du Jura à discuter ces propositions et à les appuyer si possible. »

M. Bueche, de Court, rend compte de l'assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois. La section de Moutier compte 69 membres. Le comité pour 1897—1899 se compose de MM. Romy à Moutier, Gobat à Corcelles, Sauvant à Bévillard, M^{lle} Chodat à Moutier et M. Rottet à Corban.

Les comptes présentés par M. Sautebin à Reconvillier, bouclent par un actif de 37 fr. 10. Une commission de trois membres, MM. Schneiter, Deroche et Jabas, est chargée d'élaborer un plan d'études pour la scolarité de neuf ans.

Un banquet pantagruélique et excellent, préparé par M. Chételat de l'Ours, retint jusqu'à cinq heures et demie les participants, qui furent reconduits en voitures à Courrendlin. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais vu le Val Terbi.

Synode libre de Courtelary. — Il a eu sa réunion semestrielle, le 19 juin, au chef-lieu du district. Après la répétition des chants pour la fête des instituteurs jurassiens à Delémont, dirigée par M. D. Girod de Corgémont, l'assemblée a entendu une conférence des plus intéressantes sur le gaz acétylène, donnée par M. le Dr L. Crelier, professeur à Saint-Imier. Le conférencier fait fonctionner un petit gazomètre dont l'inventeur, M. U. Kesselring à Saint-Imier, est présent à la réunion. M. N. Wuilleumier, instituteur à Renan, expose ensuite sa méthode pour l'enseignement de l'écriture.

En présence des nombreux tractanda, l'assemblée charge son comité de convoquer une réunion extraordinaire pour le mois de septembre. On y traitera, entre autres, les questions mises à l'ordre du jour par le comité de la Société des instituteurs bernois.

Gr.

Si l'homme ne voulait pas être pieux et fidèle pour son propre compte, il devrait l'être au moins pour ses enfants.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

L'orthographe au degré inférieur de l'école primaire

(Suite)

L'enseignement de l'orthographe au degré inférieur de l'école primaire se rattache d'un côté à celui de l'écriture et de la lecture, de l'autre aux leçons de choses. Cet enseignement doit tendre sans cesse à habituer l'enfant à bien observer les faits, à penser avec justesse, à exprimer correctement ses pensées et ses sentiments, à fixer d'une manière exacte ses paroles par les signes qui servent à les représenter, à prononcer distinctement ce qui a été écrit, à reproduire fidèlement de mémoire ce qui a été lu. L'expérience démontre que ces diverses opérations, si elles sont pratiquées avec un soin minutieux et persévérant, amènent infailliblement les élèves normalement doués à un résultat satisfaisant en orthographe. Ainsi la chose, l'idée, le mot parlé, le mot écrit, le mot lu, puis l'image de ce mot bien gravée dans la mémoire.

Une lecture facile et correcte est une des premières conditions d'une bonne orthographe. Il importe donc que l'on s'efforce de vaincre le plus rapidement possible les difficultés techniques de cet art important, que l'enfant s'accoutume vite à reconnaître promptement dans un assemblage de caractères les paroles qu'ils représentent. Tous les élèves devraient, au sortir du cours inférieur, être à même de lire couramment ce qui ne dépasse pas la portée de leur intelligence. Les premiers exercices se font à l'aide du tableau noir; c'est le livre de lecture par excellence pour les commençants; c'est là qu'ils doivent lire d'abord tout ce qui a été perçu, énoncé et écrit, et il doit en être ainsi aussi longtemps que cela peut être utile. On emploie encore avec avantage de grands tableaux préparés à cet effet; malheureusement le plus souvent les classes n'en sont pas pourvues. Une bonne écriture est aussi, au point de vue de la correction orthographique, un auxiliaire des plus précieux, qu'il faut bien se garder de négliger.

La marche à suivre en première année a été développée longuement et d'une manière très intéressante dans les premiers numéros de l'année courante. En associant dès le début l'écriture à la lecture, de façon que l'élève n'ait pas à étudier deux espèces de caractères à la fois, on facilite considérablement son travail et, tout en lui procurant déjà pour ses premiers essais une occupation qui l'intéresse, on le prépare certainement mieux et plus rapidement pour les exercices auxquels il devra se livrer en deuxième et en troisième année.

Pendant ces deux dernières années, ce sont essentiellement les leçons de choses qui fournissent la matière des exercices d'orthographe. En deuxième année, les élèves s'exercent à écrire correctement, en copie et sous dictée ou de mémoire, des groupes de mots (noms, adjectifs, verbes) qui découlent de l'enseignement intuitif descriptif, ainsi que les différentes formes de la proposition simple, dont ces mots fournissent les principaux éléments. La formation du féminin et du pluriel doit être l'objet d'un soin tout particulier. Les sujets à traiter sont choisis de telle sorte que les élèves puissent être aussi exercés à la conjugaison de quelques verbes aux temps les plus fréquemment employés dans les phrases d'une seule proposition; on est ainsi amené à distinguer les personnes grammaticales et à diviser le temps en présent, passé et futur; on fait également trouver, au moyen des questions usuelles, le sujet et les compléments du verbe, sans toutefois qu'il soit nécessaire, pour le moment, de faire usage des termes grammaticaux qui servent à les désigner.

Quant au texte des descriptions faites dans les leçons de choses, après avoir été lu, épilé et répété, en chœur et individuellement, jusqu'à ce que la lecture en soit correcte, il est bon de le faire copier, sinon en entier, du moins dans ses parties les plus difficiles. On fait aussi apprendre par cœur quelques narrations faciles et quelques petites poésies, dont les élèves ont à reproduire de mémoire quelques fragments par écrit.

Depuis que l'on apprend à lire dans nos écoles par la méthode phonétique, nos élèves ne connaissent plus l'alphabet; aussi sont-ils ordinairement fort embarrassés, même au degré supérieur, lorsqu'ils ont à consulter le dictionnaire. Et que de circonstances dans la vie où il est utile ou nécessaire de bien connaître la succession ordinaire des vingt-cinq lettres de notre langue. Que les élèves se familiarisent donc le plus tôt possible, en deuxième année, avec notre alphabet; qu'ils connaissent les voyelles simples et les voyelles composées; qu'ils sachent écrire sans hésitation les différentes manières de représenter les sons *ai, eu, an, in, on, un*; qu'ils apprennent dans quels cas on met un *m* au lieu d'un *n* et quelles sont les différentes valeurs de *y, g, c, s, x*, etc. Toutes ces diverses notions doivent être solidement inculquées par de nombreux exercices; on ne peut pas se contenter d'une simple lecture, d'une étude superficielle, d'un à peu près dont il ne resterait pour l'avenir que des lacunes à combler, des fautes à corriger, des habitudes de laisser-aller contre lesquelles on aurait à lutter indéfiniment.

(A suivre.)

E. PÉQUEGNAT.

Sujets de composition avec canevas

1^o Le finage

Vaste étendue de terre en culture entourant d'ordinaire le village. Divisé en parcelles nombreuses, petites ou grandes, séparées par des bornes. Forme ordinaire des champs. Ensemencés de blé, d'épeautre, avoine, orge; d'autres plantés de pommes de terre, de légumes. On y voit encore chanvre, lin, navets, pavots. Certaines parcelles produisent herbe: trèfle, esparcette, etc. Chemins et sentiers traversent finage. Endroit agréable à voir en été; végétation en pleine vigueur; chants des oiseaux, surtout alouette. Gens du village y passent une bonne partie de leur vie dans un travail pénible, mais fortifiant parce qu'il se fait dans un air pur et sain.

2^o Utilité des chemins de fer

Que les chemins de fer aient encore des détracteurs parmi les esprits arriérés, parmi les natures moroses et chagrines, je ne m'en étonnerais pas trop. Il en a toujours été ainsi des meilleures choses. Développer au besoin.

Chemins de fer sont des moyens de transport plus rapides, plus faciles, moins coûteux. Grande commodité pour les commerçants et tout le monde en général. Denrées vendues au loin, aliments étrangers nous arrivent en quelques jours. Famines autrefois terribles, aujourd'hui moins fréquentes. Pourquoi? Disette de blé, de pommes de terre: jamais générales. Agréments pour les voyageurs: moins de fatigue, moins de dépenses pour voyager. Avec peu d'argent, le plus simple ouvrier peut aussi voir du pays, s'instruire, sortir de son «*trou*», comme on dit. Aujourd'hui on va plus loin en 14 heures qu'en 14 jours il y a un siècle. Avec les chemins de fer, les relations de peuple à peuple, de village à village sont plus nombreuses. Cela polit les mœurs, civilise les populations. Comme toute œuvre d'homme, il faut bien admettre que les chemins de fer ont aussi leurs mauvais côtés, mais ceux-ci ne sont rien en comparaison des avantages immenses que les voies ferrées procurent à l'humanité entière.

H. MOXXIN.

Sujets de composition donnés aux examens du printemps dernier dans une école secondaire de filles du Jura bernois.

Ve classe (inférieure). — L'eau et le lait.

IV^e classe. — La bataille de Cappel.

III^e classe. — Comment puis-je faire la charité ?

II^e classe. — Après le repas. Vous écrivez à une amie comment vous aidez à votre mère après chaque repas.

I^{re} classe. — Mes projets d'avenir.

Cours élémentaire de littérature française.

Première partie. Moyen âge.

IV.

Historiens, conteurs, prédicateurs

Les chroniques monacales des cinquième, sixième et septième siècles ne sont pas encore de l'histoire. Les couvents chargés de tenir les annales de la France s'acquittaient de cette mission avec une pauvreté d'imagination et un manque d'intelligence tout à fait déplorables.

Sous Charlemagne, les annales monastiques prirent un plus grand développement; toutefois, c'est Eginhard, l'ami et le biographe de l'empereur, qui composa, le premier, une chronique détaillée. Suger écrivit l'histoire de Louis le Gros et une partie de celle de Louis VII; c'est lui, croit-on, qui donna mission à l'abbaye de Saint-Denis de tenir les annales royales. Les *Grandes Chroniques de France*, rédigées par les moines de Saint-Denis, depuis le règne de Saint Louis jusqu'au règne de Louis XI, sont le premier monument important de l'histoire officielle de la France. A côté de l'histoire officielle, il y a l'histoire véritable, celle qui peint, analyse et juge, rendant la vie aux événements qu'elle retrace. C'est aux croisades que nous devons la naissance de cette histoire, branche importante de la littérature.

Villehardouin, dans la *Conquête de Constantinople*, raconte la quatrième croisade, à laquelle il avait pris part sous la conduite du marquis de Montferrat. Villehardouin conte en poète, en véritable trouvère qu'il est encore. Son style est vif et coloré. — Il a créé le genre des *Mémoires*.

L'*Histoire de Saint Louis*, écrite par Joinville, se rattache à ce même genre. Ce sont des Mémoires aussi, mais, tandis que Villehardouin était surtout un peintre, Joinville est un moraliste; il envisage les événements au point de vue humain, et les explique avec une bonhomie charmante. Froissart essaya, le premier, de composer une œuvre d'ensemble. Dans ses *Chroniques*, il écrit l'histoire générale de l'Occident, de 1325 à 1400. Il dépeint avec une belle humeur entraînante la société chevaleresque du XIV^e siècle. On a dit qu'il était le Walter Scott du moyen âge.

Avec *Philippe de Commines* nous entrons dans la philosophie de l'histoire. C'est un politique et un diplomate, qui, tour à tour attaché au duc de Bourgogne et à Louis XI, nous a laissé dans ses *Mémoires* une théorie, nous ne voudrions pas dire une justification, de la fourberie politique. Commines fait pressentir Machiavel.

Les romans en prose du moyen âge furent généralement plats et pédants. Nous citerons seulement, comme une exception intéressante, les spirituels récits d'Antoine de la Salle (XV^e siècle). Le moyen âge, époque de foi naïve, produisit de grands prédicateurs. Nous ne parlerons pas des grandes discussions scolastiques dans lesquelles se distinguèrent supérieurement Saint Bernard, Saint Anselme, Roscelin, Guillaume de Champeaux, Roger Bacon et surtout

Pierre Abélard. Ce n'étaient pas là des prédicateurs, mais des théologiens, disons plus, des philosophes. Comme prédicateurs, nous citerons *Gerson* (Jean Charlier) (XIV^e siècle), dont les sermons sont pleins d'onction savante, *Menot*, *Maillard* et *Raulin* (XV^e siècle), qui mettent, dans la prédication, un mouvement et une hardiesse de tribuns.

C'est à Gerson qu'on attribue le célèbre poème en prose du XIV^e siècle : *l'Imitation de Jésus-Christ*. C'est une œuvre de mysticisme tendre, gracieux, caressant; l'amour religieux y parle constamment le langage de l'amour humain et ce mélange a contribué au succès du livre. L'auteur semble, comme Madeleine, pleurer tendrement ses péchés aux pieds de Jésus.

HENRIETTE DUPORTAL.

II. HYGIÈNE

La ventilation des écoles

C'est avec plaisir que l'on remarque avec quel soin le comité préposé par le département de l'instruction publique du canton de Genève a formulé une série de règles sanitaires devant être observées dans la construction et le maintien des écoles publiques. L'une de ces règles porte que des dispositions seront prises pour assurer une ventilation convenable dans toutes les parties de la classe, que l'air pur devra être pris immédiatement à l'extérieur et que les orifices d'accès et d'échappement auront une section suffisante. On pourrait développer avec profit ce point important. C'est une question sérieuse que celle de savoir combien d'air doit être fourni à chaque enfant, vu qu'il y a si grand danger à ce que des maladies soient contractées dans le milieu le plus hygiénique et à plus forte raison alors qu'une ventilation appropriée et le moyen de pourvoir chaque élève de la quantité nécessaire d'air pur à la température désirable font défaut. C'est un détail financier que négligent trop souvent ceux qui ont la charge de la question. A chaque respiration, chaque élève rend impropre à entretenir la vie un sixième au moins de mètre cube d'air, en estimant la quantité à la moitié de celle des adultes. Multipliez ce nombre par 18 (qui n'est qu'une évaluation très basse) pour le nombre de respirations par minute, et vous obtiendrez un produit de trois mètres cubes d'air par minute. Il vous faudra ainsi 180 mètres cubes d'air par heure. Quelle devra donc être la section de l'orifice d'un ventilateur pour pourvoir aux besoins de 50 enfants sans engendrer un courant trop fort, un courant de 5 kilomètres à l'heure par exemple? Il faudrait une section de près de deux mètres carrés, ou deux orifices de près d'un mètre carré de surface où se produirait un courant d'air continu au taux de cinq kilomètres à l'heure. Ces chiffres peuvent paraître

gros, et en hiver il faudrait nécessairement faire des dépenses pour fournir la quantité requise d'air pur et chaud à l'aide d'un air qui est peut-être au-dessous du point de congélation. L'air pur est la première chose nécessaire à la vie. Les enfants en ont besoin surtout, pour ne pas quitter les écoles la constitution délabrée, et pour avoir l'esprit lucide, à seule fin de tirer le meilleur parti de leurs études. La plupart des maux de tête sont dus évidemment à une insuffisance de ventilation plutôt qu'à une trop grande application à l'étude. *(Le Vulgarisateur.)*

III. ARITHMÉTIQUE

Problèmes pour les 3 cours

1. Ida avait 10 sous dans sa poche. Elle achète 2 crayons à 1 sou pièce, des aiguilles pour 3 sous et perd 1 sou en route. Combien lui reste-t-il ?

2. Jean a bien répondu à ses examens. Aussi reçoit-il 5 oranges de grand' maman et 3 oranges de sa tante. Tout content, il court à la maison et partage avec sa petite sœur. Combien chacun a-t-il de fruits ?

3. Deux petits garçons font une collecte en faveur de 4 de leurs camarades incendiés. Le premier réunit 23 fr., le deuxième 25 fr. Combien chacun des pauvres petits pourra-t-il remettre à sa maman ?

4. La moitié d'un nombre est 23. Quel est ce nombre ?

5. Un marchand achète 7 m de drap à 8 fr. le m et le revend à 13 fr. le m. Combien gagne-t-il en tout ?

6. On veut planter 76 arbres fruitiers en 4 rangées. Combien d'arbres comptera chaque rangée ?

7. 3 m d'étoffe coûtent 37 fr. 05. Combien coûteraient 8 m ?

8. Un menuisier gagne 57,3 fr. par semaine et ne dépense que 23 fr. Que peut-il économiser en 13 semaines ?

9. 13 kg de sucre coûtent 7,15 fr. Combien coûteront 47,7 kg ?

10. En 5 minutes un train parcourt 4,25 km. Combien de km parcourra-t-il en 2 heures 35 minutes ?

11. En échange de 58 m de drap à 13 fr. 50 le mètre, je donne de l'étoffe à 2 fr. 50 le mètre. Combien dois-je donner de mètres d'étoffe ?

12. Quelle quantité de foin récoltera-t-on sur une prairie longue de $80\frac{3}{4}$ m et large de $70\frac{1}{2}$ m si un are rapporte 0,45 q de foin ?

13. Une jeune fille veut faire un couvre-lit de 2,2 m de long et 1,5 m de large. Pour cela elle crochette de petits carrés de 15 cm de côté. Combien lui en faudra-t-il ?

14. Un négociant achète 3 tonneaux de vin. Le premier contient $125\frac{3}{8}$ l, le deuxième $145\frac{5}{24}$ et le troisième $246\frac{3}{5}$. Il perd dans le transvasage $21\frac{2}{3}$ l et vend ce qui lui reste à 0,65 fr. le litre. Combien reçoit-il ?

15. Une forêt a la forme d'un rectangle. Elle mesure 84,5 m de longueur et son périmètre est égal à 246,75 m. Combien vaut-elle à 3750 fr. l'ha ?

16. L'angle au sommet d'un triangle isocèle mesure $140^{\circ} 27' 34\frac{3}{4}''$. Que vaut l'un des angles à la base ?

17. Une maison qui rapportait 2150 fr. s'est vendue dernièrement 52100 fr. Combien vaudraient, en proportion, deux autres maisons rapportant l'une 850 fr. et l'autre 1760 fr. ?

18. La balustrade d'un jet d'eau circulaire a coûté 174 fr. 80. La largeur du jet d'eau est de 4,2 m. Quel est le prix du mètre courant de balustrade ?

19. Un petit rentier avait 43200 fr. placés à $3\frac{3}{4}\%$. Le taux ayant baissé de $\frac{7}{8}\%$, on demande de combien son revenu a diminué ?

20. Une boîte or pèse 33,2 gr. Elle est à 18 carats. Que vaut-elle à 3,40 fr. le gramme d'or pur ?

21. Partager un bénéfice de 4600 fr. entre 2 associés dont les mises sont respectivement 24000 fr. et 26000 fr. sachant que le premier prélève 8 % en sa qualité de directeur de l'entreprise.

HENRI PRÊTRE.

Appel en faveur d'un monument à C.-C. Dénéréaz

Ensuite de l'initiative prise par trois élèves de l'école normale, un comité vient de se constituer en vue d'élever un monument funéraire à la mémoire du regretté C.-C. Dénéréaz, décédé le 26 mai 1896 et dont la biographie figure dans l'*Educateur* de l'année dernière. Ce comité, qui a tenu, le 22 mai écoulé, sa première séance plénière, a rencontré partout un écho des plus sympathiques. C'est dire que la réussite de l'entreprise est doré et déjà assurée.

Est-il nécessaire de rappeler les mérites de C.-C. Dénéréaz, soit comme professeur, soit comme propagateur du chant dans notre canton, soit encore et surtout comme citoyen ? Qui n'aime à se rappeler cette bonne et franche physionomie, tout empreinte de cette gaieté simple et communicative qui lui attirait tous les cœurs ? Qui ne se souvient de quelques-unes de ses fables patoises qu'il déclamaient avec tant de bonhomie dans nos congrès pédagogiques ? L'excellent souvenir qu'il a laissé à Lausanne, dans le canton de Vaud, parmi le corps enseignant de la Suisse romande, est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une existence toute de labeur et de dévouement.

Pendant près de quarante ans, Dénéréaz a formé plusieurs centaines de directeurs de chant à l'Ecole normale. De plus il nous a laissé, à part plusieurs manuels d'enseignement, de nombreux récits en patois, récits pleins de verve et tout imprégnés de la vraie âme vaudoise. Et puis il fut, durant vingt années, directeur de l'Union chorale et du chœur de Zofingue.

Dénéréaz a bien mérité de ses concitoyens. Il est donc juste qu'ils rendent un pieux témoignage à cet homme de talent et de devoir qui fut, de plus, un homme de cœur.

Le comité qui vient de se former compte donc sur tous les nombreux amis de C.-C. Dénéréaz, sur tous ses anciens élèves, sur les chanteurs et amis du chant, sur le corps enseignant romand, afin de mener à bien l'œuvre qu'il a entreprise. Ce comité est constitué comme suit :

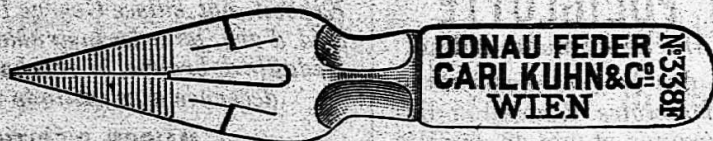
MM. F. Guex, directeur des Ecoles normales, président; M. Magnenat, président de l'Union chorale, caissier; Ch.-G. Margot, élève de l'Ecole normale, secrétaire; Henri Vidoudez, président honoraire de l'Union chorale; Burdet, professeur, vice-président de la Société cantonale des chanteurs vaudois; E. Payot, directeur, président de la Société vaudoise des maîtres secondaires; F. Cornamusaz, instituteur, président de la Société pédagogique vaudoise; Louis Herminjard, président de la Section vaudoise de Zofingue; Taillens, docteur-médecin, ancien Zofingien; Marc Duveluz, professeur au Collège cantonal; Charles Troyon, professeur de chant aux Ecoles normales; Robert Beyeler et Gustave Waldner, élèves de l'Ecole normale.

On peut souscrire chez M. Baumgartner, gérant de l'*Educateur* à Bienne, où une liste est déposée.

CHARLES KUHN & C^{IE}, STUTTGART

37, MARIENSTRASSE, 37
recommandent leur excellente

(Stg. à 2490)
24



plume de bureau n° 338 avec pointes EF et F, nommée Plume du Danube.

En vente dans toutes les meilleures papeteries.

Pensionnat Stefano Franseini Lugano

(Subventionné par le gouvernement)

Pour jeunes gens des écoles supérieures de l'Etat (gymnase, école de commerce). Classes élémentaires à l'internat. Cours préparatoire rapide pour les élèves de langue étrangère.

Situation saine et isolée; jardin et place de jeux très vastes. Vie de famille. Programme et règlements approuvés par le Département de l'Instruction publique. Références de premier ordre. Prospectus à disposition.

36

Prof. **LUIGI GRASSI**, directeur.

F. ZAHN, éditeur, LA CHAUX-DE-FONDS.

En souscription :

Nouveau Larousse illustré

Dictionnaire encyclopédique universel en six volumes, paraissant en livraisons à 50 centimes à partir du 1er avril.

Cette œuvre encyclopédique d'une *illustration riche et inédite* répondra à un besoin depuis longtemps senti. Il sera pour les lecteurs de langue française ce que sont pour l'Allemagne les dictionnaires restés sans rival de Brockhaus et de Meyer.

La *librairie Zahn* continue à recevoir des souscriptions au *Nouveau Larousse illustré*, 6 volumes, au prix total de **Fr. 150.** —, payable par versements mensuels de fr. 3. — ou fr. 10 par trimestre.

Les volumes seront expédiés franco de port au fur et à mesure de leur publication. On peut aussi souscrire à l'ouvrage en 300 livraisons hebdomadaires à 50 cent.

ANÉMIE

PILULES D^r BLAUD

CHLOROSE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

Où irons-nous dimanche ? 41

Nous irons à Morat. Ville à arcades et vieux remparts, musée historique, obélisque, vue des Alpes et du Jura, promenade en bateau, bains du lac. (H1774F)

INSTITUT POLYGLOTTE

Fribourg (G^d Duché de Bade, Allem.)

Enseignement des *langues modernes* et des *branches commerciales*. Education distinguée, soins dévoués et vie de famille garantis aux parents de nos élèves; situation magnifique et saine. Prix modérés. Premières références. Prospectus et renseignements par la direction **H. Caspary**.

Occasion de vacances pour *MM. les instituteurs* de la Suisse française. 33

Encre pour écoles 1^{re} q^{té}

en bonbonnes et barils de toute grosseur. — Echantillons gratuits et franco. — Prix et conditions avantageux pour revendeurs. (H 25 Q)

E. Siegwart,

Fabrique de produits chimiques,
à Schweizerhalle près Bâle.

PLUS DE DARTREUX

Guérison certaine de DARTRES, crèmes anciennes, obtenue par l'emploi de la

CRÈME ANTI-DARTRE

de **Jean Koller**, méd.-dentiste, Lindenhof, Hérisau

Contre dartres sèches, fr. 3.—le flac.

Contre dartres humides, » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides. 32

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20

GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance.
Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.
Catalogues gratuits et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'Union artistique.

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande.

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

CHOCOLAT SUCHARD

OCCASION

Les fabricants fournisseurs des écoles des villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique sphère terrestre ou céleste d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un superbe pied en métal.

Ce merveilleux objet d'art qui doit être le plus bel ornement du salon ou du cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à fr. 30, sera fourni **franco de port et d'emballage** dans toute la Suisse, au prix de **fr. 15**.

Adresser mandats et commandes à nos bureaux.

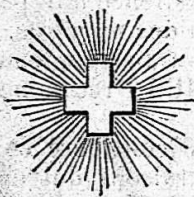
Imprimerie C. Schweizer & Co.,
BIENNE.



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIII^{me} ANNÉE

N^o 14



BIENNE

15 Juillet 1897

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELEMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Maître au Progymnase, BIENNE

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Laney. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst., président de la soc. pédag. vaudoise, à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, adjoint au Département; Henchoz, inst., à Lausanne; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritsch, maître second, à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — F. Bægli, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et E. Germiquet, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C^{ie}, A BIENNE

Avis important aux abonnés de l'ÉDUCATEUR

Nous venons offrir aux lecteurs et lectrices de l'*Educateur* le nouveau classeur instantané „**Optimus**“.

C'est l'auto-reliure par excellence qui permet à tout abonné de relier lui-même son journal, dès la réception des numéros. A la fin de l'année, sa collection se trouvera complètement reliée, sans frais supplémentaires, ou bien il pourra la retirer instantanément afin que l'« **OPTIMUS** » recommence son office pour une nouvelle période.

L'**OPTIMUS** peut donc être considéré comme le complément obligé de toute publication périodique dont les livraisons doivent être conservées. Tel est le cas de l'*Educateur*, ainsi croyons-nous agir dans l'intérêt des lecteurs de cette revue en adressant à chacun d'eux un exemplaire à l'examen; ils pourront ainsi se rendre compte du système et se convaincre de ses nombreux avantages.

Ces envois seront faits dès ce jour par nos soins, et nous accordons, à titre exceptionnel aux abonnés à l'*Educateur*, une réduction de prix de 50 centimes par exemplaire.

Tout destinataire qui conservera l'OPTIMUS plus de trois jours sera considéré comme acquéreur et devra acquitter le remboursement de 1 franc (plus frais postaux 20 cent.) qui lui sera présenté par la poste. 46

Nous prions les membres de la Société pédagogique de réserver un bon accueil à ces envois.

Société des reliures **OPTIMUS** à Vevey.

Lehrgang für den Unterricht in Bundschrift,

30 Blätter.

47

4. vermehrte Auflage mit Anleitung, speziell für den Schulgebrauch eingerichtet. In Mittel-, Gewerbe- und Handelsschulen des In- und Auslandes mit Erfolg im Gebrauch. Methode neu und einfach. Von Fachmännern als das beste derartige Hilfsmittel für Schulen bezeichnet. Auszeichnung an der Ausstellung in Genf 1896. — Einzelpreis Fr. 1. —; bei Mehrbezug Rabatt. Bezugsquelle: **Fr. Bollinger-Frey**, Sekundarlehrer, **Basel**.

CERCLE DÉMOCRATIQUE S^{TE}-CROIX (VAUD)

CAFÉ-RESTAURANT

Grande salle et vaste jardin ombragé à la disposition des sociétés et écoles. — Bonne consommation. 44

MEYERS

● Gegen Ausgabe von 17 Cts. täglich
In Teilzahlungen von monatlich 5 Fr. oder vierteljährlich 15 Fr. wird das Werk portofrei an solide Leute, die erschienenen Bände sofort, die übrigen nach Erscheinen geliefert.

— Neueste, soeben erscheinende fünfte Auflage —

KONVERSATIONS-

LEXIKON

Umfalt
17,500 Seiten
mit ca. 10,000
Abbild. im Text
und auf un-
gefähr 1000
Tafeln, inkl. 160 Farbendrucktafeln u. 300 Kartenbeilagen.

In
17 Halbleder-
bänden zu
je
13 Fr. 35 Cts.

Glaubt jemand Ausstellungen machen zu können,
so wird das Werk innerhalb 8 Tagen nach Empfang
zurückgenommen.

Bestellungen auf Meyers berühmtes **Grosses Konversations-Lexikon** gegen bequeme monatliche **Teilzahlungen von 5 Fr.** vermittelt die Expedition dieses Blattes. Dasselbst sind auch **Probefieferungen** jederzeit einzusehen.